



SOS Assemblée Générale

PROPRIÉTAIRE HABITANT, PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

Vous avez en perspective une assemblée générale délicate avec des sujets conflictuels ou des questions complexes sur le plan juridique ou technique.

La Chambre des Propriétaires du Grand Paris propose à ses adhérents un service d'assistance aux assemblées générales.

Notre expert consultant prépare et vous représente à votre future AG.



Michel PARISI :

- vous rencontre avant l'AG afin d'étudier les sujets délicats,
- vous représente lors de l'AG et, muni de votre pouvoir, vote en votre nom,
- vous fait un débriefing de l'AG.

Tarif préférentiel pour les adhérents de la Chambre



Chambre des **Propriétaires**
du Grand Paris

Au service de votre patrimoine

72-76 rue de Longchamp 75116 Paris
Tél : 01 47 05 30 99
contact@chdp.asso.fr - www.cpgp.paris